



## **Nos collègues de Seine-Saint-Denis ont raison de refuser les intérim structurels, Soutenons-les face aux menaces de sanction ! Rejoignons leur mobilisation !**

Depuis maintenant un an et demi, la grande majorité des agent-e-s de contrôle que compte l'UD 93 ont entamé une action collective visant à manifester leur refus de la surcharge de travail générée par des vacances de poste pérennes. En effet, 11 sections d'inspections du département sont structurellement vacantes, soit plus de 20% des postes d'agent-e-s de contrôle. Après avoir signifié par un courrier commun leur ras-le-bol de cette situation, nos collègues remontent périodiquement et de façon collective au RUD les dossiers relevant de ces secteurs, y compris les demandes d'autorisation de licenciement.

En 2017-2018, le ministère a conduit un vaste plan de suppression de sections (plus de 150 !) au prétexte de mettre fin aux intérim. Depuis, non seulement la taille de beaucoup de secteurs a augmenté du fait des redécoupages, mais nous revoilà encore avec des intérim à la pelle : plus de 260 sections sont vacantes au plan national. Dans certains départements, le taux de vacance atteint ou dépasse les 30% ! Les conséquences sont évidentes : mauvais service rendu aux usager-e-s, culpabilisation des agent-e-s, charge de travail excessive, heures supplémentaires écrêtées, risques d'épuisement professionnel voire syndromes de burnout.

Quels que soient les rafistolages auxquels notre administration a recours, le problème reste le suivant : les recrutements sont, depuis plusieurs années, insuffisants pour compenser les départs et pourvoir les postes vacants. Et ce n'est pas le plan « SIT 2022 » qui va y changer quoi que ce soit. Le ministère se vante de procéder à 300 recrutements dans le corps de l'inspection du travail au cours des trois prochaines années, mais sur la même période plus de 460 départs en retraite sont attendus. Un-e inspecteur/trice sur trois partant en retraite ne sera donc pas remplacé-e !

Le dernier « tableau de bord » publié par la DGT est édifiant : il reste moins de 1700 équivalents temps plein affecté en section territoriale, 620 en secrétariat de sections (contre 750 fin 2018) et 365 dans les services de renseignement (contre 400 fin 2018).

Et plutôt que de traiter le problème, Mme BORNE et son encadrement ont recours à la menace. Plusieurs de nos collègues du 93 ont ainsi reçu un courriel du Responsable de l'Unité Départementale leur enjoignant de reprendre le traitement des demandes de licenciement de salariés protégés – puisque c'est tout ce qui intéresse notre administration – sous peine de s'exposer à une sanction disciplinaire.

Ca ne peut plus durer : le gouvernement ne cesse d'annoncer le renforcement des contrôles de nos services sur différents sujets, qu'il y mette donc les moyens ! Qu'il respecte la convention 81 de l'OIT sur les moyens de l'inspection du travail ! Si ce n'est pas le cas, il n'y a aucune raison que les agent-e-s cravachent double, parfois à s'en rendre malade, pour masquer la réalité de la situation !

**Les organisations CGT-TEFP, SUD-TAS, SNUTEFE-FSU et CNT-TEFP dénoncent les menaces de sanctions contre les agent-e-s du 93 mobilisé-e-s pour obtenir les moyens d'assurer leurs missions. Elles invitent toutes et tous les collègues à se réunir en assemblée générale pour mettre en débat les modalités de mobilisation contre les intérim structurels, les suppressions de postes et les plafonds d'emplois ubuesques. Le meilleur moyen de soutenir nos collègues face aux menaces de sanctions, c'est de nous mobiliser nous aussi !**